

Formation et perfectionnement des compétences autochtones

GUIDE DE DISCUSSION

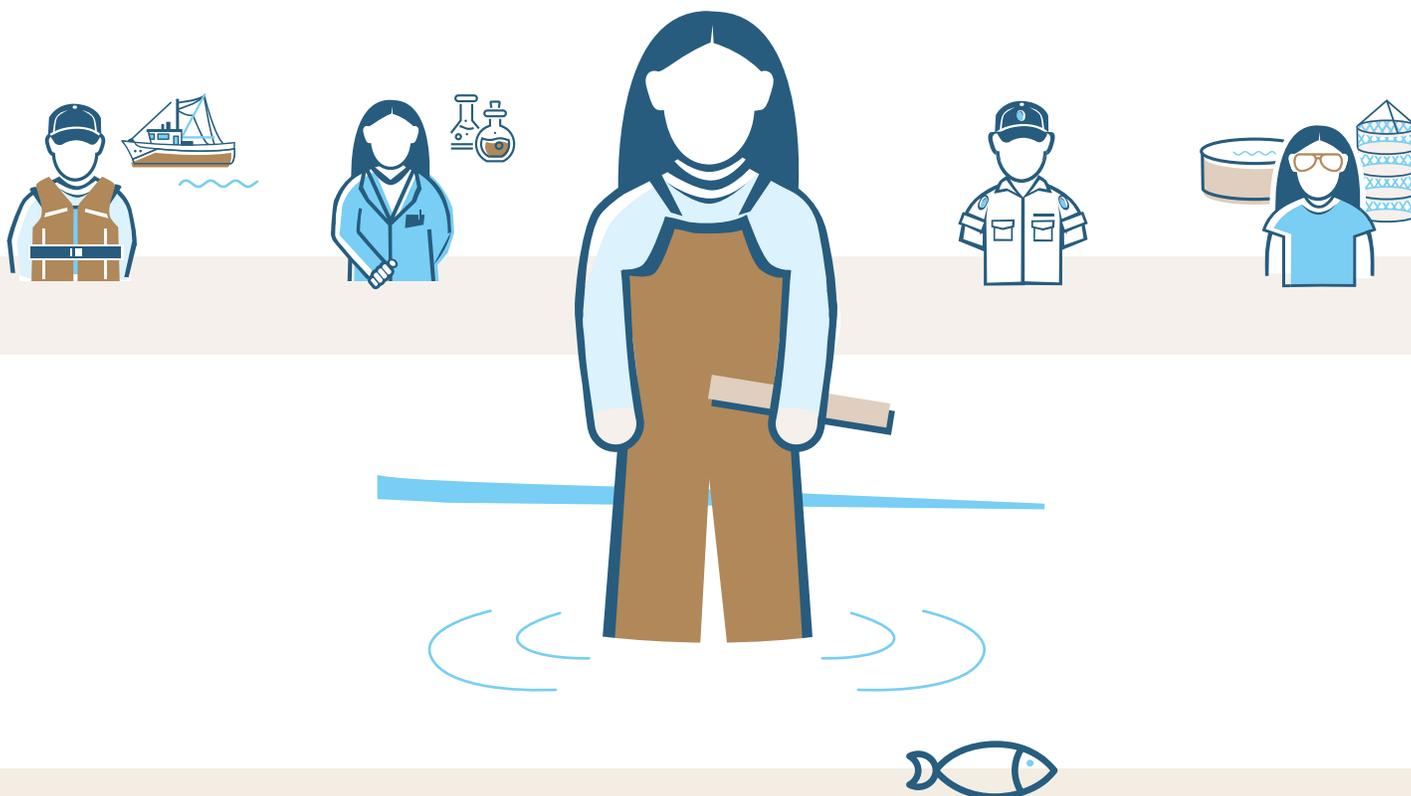


Table des matières

Message de l'Institut	2
Carrières dans le secteur de la pêche et des océans	3
Formations professionnelles dans le secteur de la pêche et des océans	4
Possibilités d'emploi intéressantes	5
Comprendre la formation requise pour d'autres carrières	5
Outils de formation pour les cadres	6
Outils de formation pour les employés	7
Plus d'informations	7



Message de l'Institut

La formation nous aide à acquérir les compétences et le savoir-faire nécessaires à l'exercice de nos fonctions. Elle nous prépare également à de nouvelles possibilités de réorientation ou d'avancement professionnels au fil du temps.

Investir dans la formation et le perfectionnement des compétences constitue une pratique exemplaire des gouvernements et des entreprises. C'est aussi le principal moyen pour les collectivités de renforcer leurs capacités à gérer leurs ressources et leurs intérêts économiques.

Les programmes autochtones de Pêches et Océans Canada ont permis aux collectivités et aux entreprises de créer et de conserver des emplois de pêcheurs, de techniciens de terrain, de cadres, de contrôleurs, de gardiens et d'autres professions pour leurs membres et leurs citoyens. Mais ces programmes ont été conçus pour faire plus que favoriser la formation.

Lors de l'examen des programmes autochtones, l'Institut a constaté qu'il fallait plus de fonds de formation pour aider les collectivités à offrir des emplois intéressants tout au long des différents parcours professionnels. Il recommande donc que le Ministère garantisse une source de financement à long terme afin d'accroître les activités de formation et de perfectionnement des compétences au sein des collectivités autochtones.

L'Institut collabore avec Pêches et Océans Canada pour étudier les possibilités de mise en œuvre de cette recommandation.

Pour ce faire :

- Nous examinons l'investissement fédéral actuel dans la formation et le perfectionnement des compétences autochtones relativement aux carrières dans le secteur de la pêche et des océans afin de cerner toute lacune ou tout doublon. Nous étudions également la formation que les collectivités et groupes autochtones financent pour favoriser l'atteinte de leurs objectifs en matière d'emploi.
- Nous effectuons des recherches sur les emplois et les carrières connexes dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture, de l'habitat du poisson, des océans, de l'intervention environnementale et de la gestion des ressources aquatiques, ainsi que sur la formation requise pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour occuper ces emplois. Nous dressons également la liste des cours offerts par les établissements d'enseignement et de formation, ainsi que des certificats ou diplômes d'enseignement supérieur qui y sont associés.
- Nous évaluons des outils de gestion de la formation uniformes à l'échelle nationale et les pratiques exemplaires pour aider les collectivités à élaborer et à actualiser des plans de formation, à gérer des calendriers de formation, à effectuer le suivi des activités de formation et à en rendre compte. Nous envisageons également des moyens d'aider le ministère des Pêches et des Océans à assurer un meilleur suivi du nombre d'Autochtones formés et employés dans le cadre de ses programmes et initiatives.

Grâce à ce travail, nous espérons doter les collectivités, les groupes et les entreprises autochtones d'outils de formation qui permettront aux membres de leur personnel d'obtenir des emplois valorisants et de réaliser leurs aspirations professionnelles. Nous voulons également proposer des options de collaboration fédérale et des gains d'efficacité en matière de formation et de perfectionnement des compétences autochtones relativement aux carrières dans le secteur de la pêche et des océans. des collectivités autochtones.

Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de votre participation.

Nous devons également nous entretenir avec des représentants du gouvernement, des experts en formation et des établissements de formation. Nous vous indiquons dans la présente publication la manière dont nous aimerions que vous participiez et dont vous pouvez nous faire part de vos points de vue et de vos rétroactions, notamment au cours des sessions de mobilisation en ligne.

Carrières dans le secteur de la pêche et des océans

Entreprises de pêche commerciale



Agences autochtones de gestion des ressources aquatiques et océaniques



Collectivités



Réfléchissez aux carrières présentées ci-dessus

1. Quels professionnels font partie de votre équipe?

- Veuillez cliquer pour visualiser **l'affiche sur les carrières** afin de vérifier si les profils d'emplois de votre personnel y figurent.

Veuillez regarder les « Autres carrières »

2. Certains de ces emplois sont-ils exercés par des membres de votre personnel?

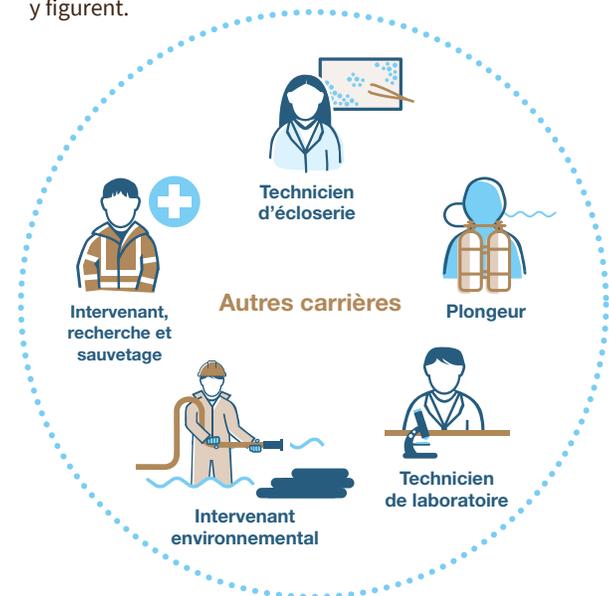
Par exemple :

Certains de vos pêcheurs sont-ils des plongeurs qualifiés?

Vos techniciens de terrain travaillent-ils également dans un laboratoire ou une écloserie?

Vos gardiens font-ils également des interventions de recherche et de sauvetage?

- Veuillez cliquer pour visualiser **l'affiche sur les carrières** afin de vérifier si des membres de votre personnel exercent d'autres emplois qui y figurent.



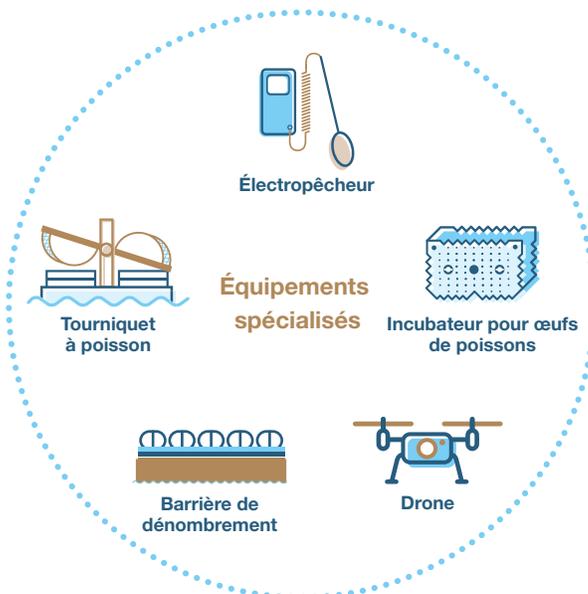
Veuillez regarder les « Équipements spécialisés »

3. Les membres de votre équipe utilisent-ils un ou plusieurs de ces types d'équipement?

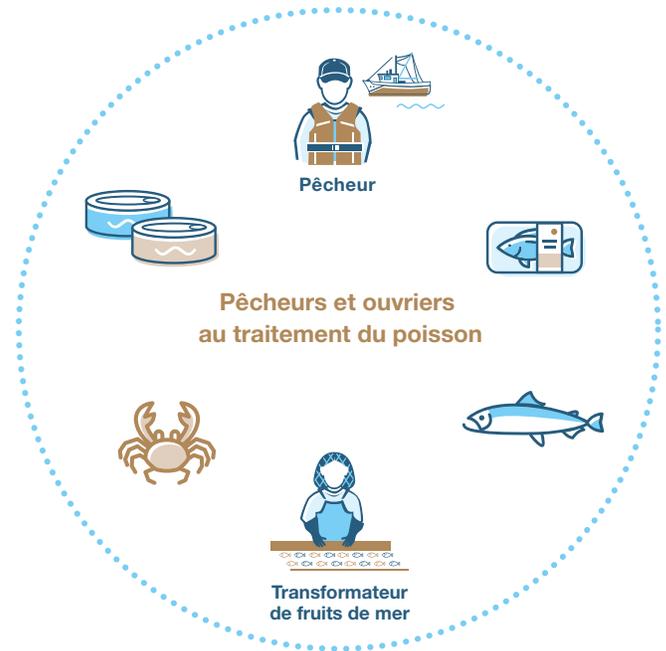
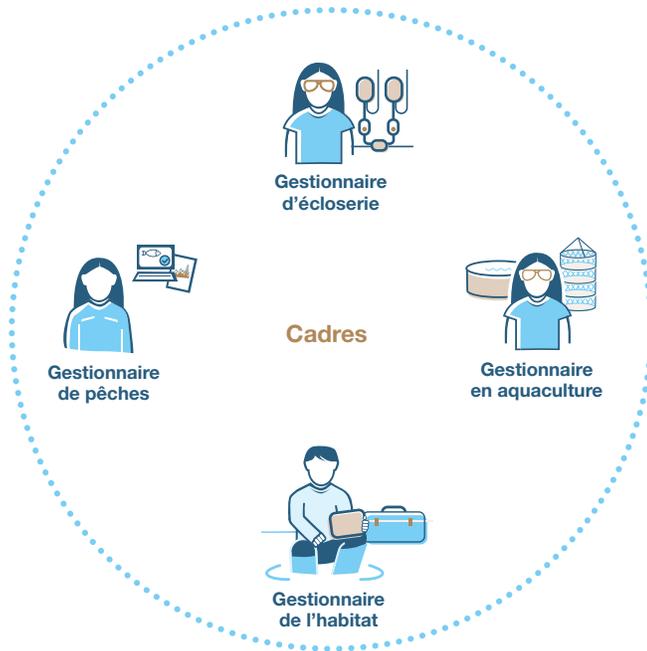
Sont-ils « qualifiés » pour s'en servir?

Avez-vous reçu une formation d'un scientifique du MPO ou d'un autre fonctionnaire sur un de ces équipements (ou d'autres)?

- Veuillez cliquer sur « **Équipements spécialisés** » pour nous aider à comprendre de quelle manière se donne la formation pour utiliser certains types d'équipement au sein des collectivités ou dans les bassins versants.



Formations professionnelles dans le secteur de la pêche et des océans



Pour le prochain exercice, veuillez regarder la vidéo sur **les parcours de formations professionnelles dans le secteur de la pêche et des océans** afin de comprendre la façon dont nos fiches d'information sur les formations professionnelles ont été élaborées. Ensuite, cliquez sur chaque illustration de carrière pour passer en revue le parcours de formation qu'une personne peut suivre pour acquérir les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires à l'exercice de cet emploi. Les options de formation postsecondaire, les cours et les certificats particuliers sont énumérés à la deuxième page.

1. Les parcours de formation et les cours sont-ils généralement adéquats?

Manque-t-il des éléments clés dans la formation? Si oui, veuillez les énumérer.

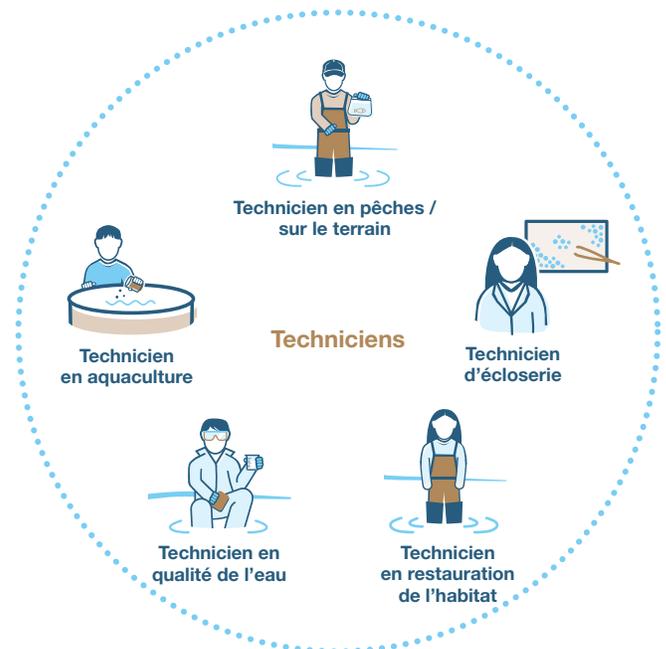
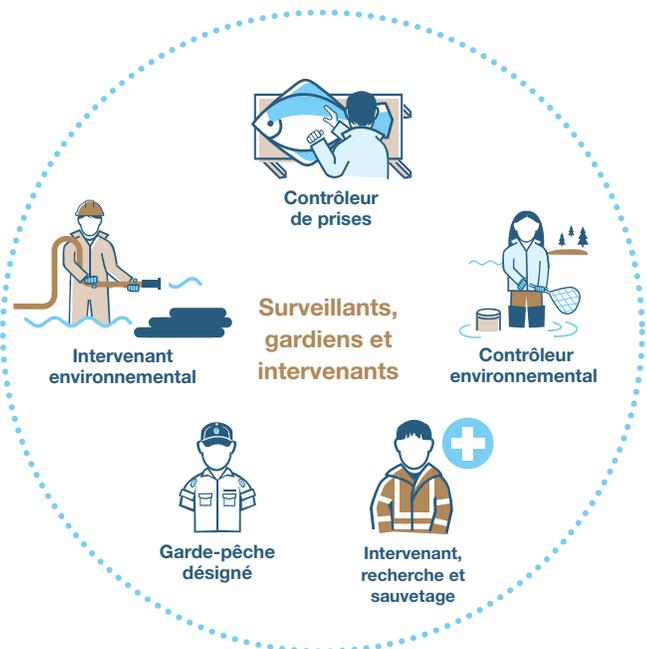
2. Qui assure la formation de votre personnel (par exemple, quels établissements ou quels experts en formation)?

Une partie de votre formation est-elle assurée par un scientifique, un agent des pêches du MPO ou un agent de la Garde côtière canadienne?

3. Comment la formation de votre personnel est-elle financée?

Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent.

- Un programme du MPO (par exemple, la Stratégie relative aux pêches autochtones)
- Un centre de programmes ISET ou ASET
- Un programme provincial ou territorial (par exemple, la BC Employer Training Grant)
- Des recettes de sources autonomes
- Une autre source de financement (veuillez préciser)



Possibilités d'emploi intéressantes

Il arrive qu'il n'y ait pas assez de travail pour qu'un pêcheur ou un technicien soit employé à plein temps ou plus d'une ou deux saisons. Comprendre les « chevauchements » de formations entre les emplois du secteur de la pêche et des océans permet à une personne d'exercer plus d'un emploi sans augmenter les coûts de formation d'une collectivité.



Veillez regarder la vidéo sur **les avantages des chevauchements de formations** pour en savoir plus sur les avantages pour les employés et les collectivités des chevauchements de formations entre les carrières du secteur de la pêche et des océans.

Veillez ensuite revenir sur certaines des fiches d'information sur les formations professionnelles accessibles en cliquant sur les illustrations de la page 4, et réfléchissez aux questions suivantes :

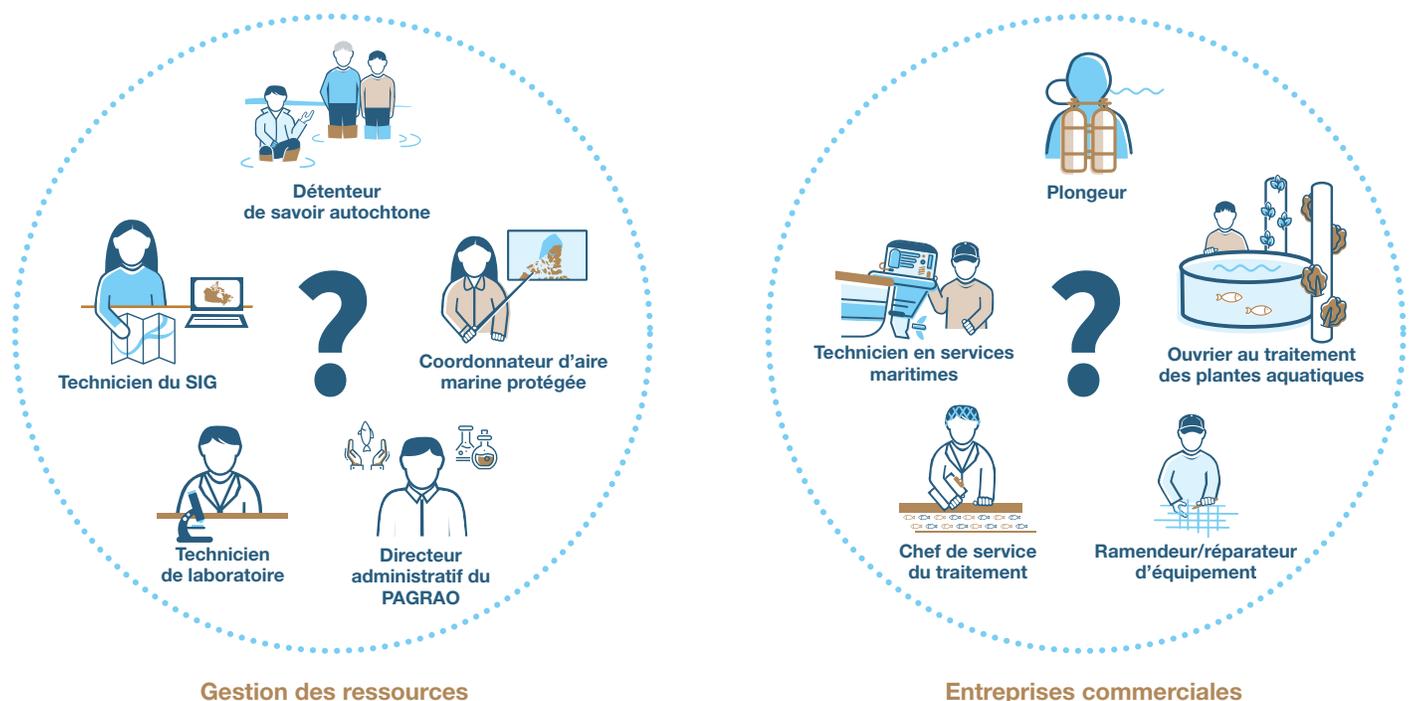
1. **Employez-vous du personnel à plus d'un de ces postes?**
2. **Voyez-vous des possibilités d'offrir des emplois à plus long terme ou multisaisonniers aux employés saisonniers ou aux employés qui travaillent actuellement à temps partiel en leur faisant exercer plus d'une fonction?**

Comprendre la formation requise pour d'autres carrières

Chaque collectivité sait les activités économiques et de gestion des ressources qu'elle souhaite mener. Nous aimerions comprendre la formation requise pour les carrières qui y sont associées.

Aidez-nous à créer les fiches d'information sur les carrières dont vous avez besoin

Cliquez sur les illustrations de carrières ci-dessous afin de préciser la formation que vous estimez nécessaire pour occuper ces postes. Faites-nous savoir s'il existe d'autres carrières dans le secteur de la pêche et des océans qui devraient être présentées en cliquant sur une des icônes « ? ».



Outils de formation pour les cadres

Il est important de mettre en place un **plan de formation** pour aider les cadres à déterminer les modalités et le calendrier de formation de leurs employés (et d'eux-mêmes). Il s'agit notamment de prioriser les besoins de formation et de renouvellement des certificats de chaque membre du personnel. Un plan de formation peut également aider un gestionnaire à déterminer la manière dont les différentes sources de financement de la formation et du perfectionnement des compétences peuvent être dépensées chaque année.

Une **base de données sur la formation** constitue un autre outil pratique. Elle peut aider à planifier les cours de formation, les établissements, les coûts, les renouvellements de certificats et les informations sur ces derniers pour chaque employé, ainsi que les parrainages, les stages et d'autres activités de transfert de connaissances. Une base de données peut également générer des rapports sur mesure à l'intention des dirigeants des collectivités et des bailleurs de fonds gouvernementaux sur les cours de formation que les membres de votre équipe suivent chaque année, ainsi que sur les coûts de ces derniers. Ces rapports ne contiennent aucune information personnelle sur vos employés. Il s'agit plutôt d'un compte rendu générique et global de vos statistiques de formation.

Base de données relative à la formation

- Cours
- Établissements
- Renouvellements
- Coûts
- Certifications
- Mentorats

RAPPORTS
PRODUITS

Boîte à outils en ligne

- Cheminements de carrière
- Renseignements généraux sur la formation professionnelle
- Descriptions des postes
- Formulaire d'évaluation de la formation

Un **coordonnateur de formation** pour encadrer les formations liées à la Stratégie relative aux pêches autochtones, au Programme des gardes-pêche autochtones ou au Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques constitue un troisième outil à considérer pour les collectivités et les agences du PAGRAO. Actuellement, les entreprises de pêche commerciale qui participent aux programmes régionaux de pêche commerciale intégrée du MPO disposent d'un coordonnateur de formation pour les aider à perfectionner, à gérer et à mettre en œuvre leur plan de formation chaque année. Ce coordonnateur travaille en toute indépendance par rapport au gouvernement afin que les entreprises continuent à fonctionner de manière autonome. Le même modèle servirait pour les coordinateurs de formation des agences du PAGRAO et des collectivités.

L'accès à une **boîte à outils en ligne** contenant des outils de formation et de ressources humaines uniformes à l'échelle nationale est un quatrième élément à prendre en considération. En plus des fiches de perfectionnement professionnel qui ont été élaborées dans le cadre de ce projet, la boîte à outils en ligne pourrait contenir des descriptions de poste génériques afin d'aider les collectivités et les groupes à recruter de nouveaux employés. Elle pourrait également inclure un formulaire d'évaluation de la formation, des modèles de plans de formation et d'autres documents utiles.

Votre contribution

1. Avez-vous mis en place un plan de formation? Voyez-vous l'intérêt d'un tel plan?
2. Utilisez-vous une base de données pour gérer vos besoins en formation? Si ce n'est pas le cas, utiliseriez-vous cet outil?
 - Si vous utilisez une base de données, celle-ci génère-t-elle des rapports présentant des statistiques non personnelles?
3. Votre collectivité ou agence du PAGRAO travaillerait-elle avec un coordonnateur de formation ou croyez-vous que cette personne ne ferait que dupliquer les responsabilités de votre directeur des ressources humaines?
4. Quel serait le contenu de votre boîte à outils idéale pour la formation en ligne et les ressources humaines?
5. Avez-vous des préoccupations sur un ou plusieurs de ces outils de formation? Nous manque-t-il un outil de formation dont vous avez besoin?



Outils de formation pour les employés

De nombreuses personnes souhaitent gérer leurs propres perfectionnement et avancement professionnels. Disposer d'un curriculum vitae est un moyen de consigner vos expériences professionnelles, mais qu'en est-il de la formation? Ce sont souvent les employeurs (ou les cadres) qui tiennent ces registres. Vous pouvez aussi avoir un tas de certificats de fin de cours ou d'autres documents conservés chez vous.

Le fait de consigner vos activités de formation et de perfectionnement dans un seul document peut vous aider à vous préparer à des choix d'avancement professionnel, notamment en matière de gestion. Ce « **fichier de formation** » pourrait refléter une grande partie des informations saisies dans une base de données sur la formation : cours et établissements, certificats et rappels de renouvellement, parrainages et stages, ainsi que d'autres exigences de formation, comme le temps de service en mer. Le fichier de formation pourrait également servir de relevé d'emploi.

Passeport de formation

- Cours
- Certifications
- Renouvellements
- Mentorats/Stages en milieu de pratique
- Dossier de l'employé

Plan de carrière

- Cheminements de carrière
- Avancement professionnel
- Transition de carrière

Les **informations relatives à la planification de carrière** constituent un autre outil qui pourrait être utile aux particuliers. Un plan de carrière décrit les voies et les options d'avancement et de réorientation, y compris la formation ou l'éducation requises pour passer à une autre carrière. Les fiches d'information sur les formations professionnelles élaborées dans le cadre de ce projet sont des exemples de documents de planification de carrière. Les infographies sur l'avancement professionnel pour la gestion des ressources et les gardes-pêche qui ont été élaborées au cours de l'examen des programmes autochtones en sont d'autres exemples.

Votre contribution

*Veuillez cliquer pour consulter un modèle de **fichier de formation**.*

1. Préférez-vous un fichier imprimé ou un fichier électronique (par exemple une application pour votre téléphone)?
2. Avez-vous une meilleure idée pour aider les personnes à gérer leurs propres formation et perfectionnement?
3. Certains des outils de planification de carrière présentés dans le présent document (par exemple, les fiches d'information sur les formations professionnelles, les infographies sur l'avancement professionnel, la vidéo sur les « chevauchements de formations », etc.) vous ont-ils permis de cerner des possibilités d'avancement ou de réorientation vers un autre emploi dans votre collectivité, groupe ou entreprise?
4. Nous manque-t-il des outils de planification de carrière dont vous avez besoin?



Plus d'informations

Nous sommes intéressés par ce que vous avez à dire sur ce projet. Notre **site Web** est conçu pour recevoir vos commentaires. Nous organiserons également quelques séances de mobilisation virtuelle.

Si vous préférez parler à un représentant de l'Institut, veuillez envoyer un courriel à l'adresse « comms@indigenousfisheries.ca » et nous organiserons un appel.

Merci de votre participation!